



obligation du bailleur et droit du locataire

Par **claudio84**, le **02/04/2012** à **11:28**

Bonjour Maître,

Le propriétaire du logement qu'occupe ma maman en qualité de locataire et âgée de 86 ans, met en vente la maison (cette maison comprend 2 appartements).

Quels sont les droits que nous pouvons faire valoir, ma maman et moi, en terme de continuité du bail ou obligation de relogement, ?

Je vous remercie d'une réponse rapide, les visites des éventuels acheteurs ont déjà commencées.

Très cordialement

Claude Sereault

Par **Afterall**, le **02/04/2012** à **11:40**

Bonjour,

Votre bailleur a-t-il émis le souhait que votre mère s'en aille ?

En effet, il est tout à fait possible de vendre le logement sans que le locataire ne soit inquiété.

Pour ce dernier, la seule différence réside dans le destinataire de son loyer...

Par **claudio84**, le **02/04/2012** à **11:50**

Bonjour,

Je vous remercie de votre réponse rapide.

Non le bailleur n'a pas demandé à ma mère de déménager. Le bien en est géré par une agence immobilière.

Je prends plus d'informations auprès de ma mère et je vous les communiquerai.

Cordialement

C. SEREAULT

Par **janus2fr**, le **02/04/2012** à **14:25**

Bonjour,

Quel type de bail a votre mère ?